

LE RÔLE DES STOMATOLOGISTES DANS LA PROMOTION DE LA SANTÉ

*Dr Jean-Baptiste KERBRAT, Rouen
Olivier FRÉGAVILLE-ARCAS, Paris*

La promotion de la Santé est un véritable programme de santé publique dont le but est de permettre à chaque individu d'assurer un meilleur contrôle sur sa santé et sur les moyens de l'améliorer.

Après les généralités, est démontrée l'importance de la place des stomatologistes et des chirurgiens maxillo-faciaux dans la prévention de la Santé.

Et la nécessité de sensibiliser les professionnels de santé sur le rôle incontournable de pilier que jouent les stomatologistes et les chirurgiens maxillo-faciaux pour tout ce qui est lié à la face, l'appareil buccal et la denture.

PROMOTION DE LA SANTÉ

La promotion de la Santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre état de santé, et d'améliorer celle-ci.

La prévention est traditionnellement l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies ou des accidents. Plusieurs types de prévention sont décrits :

- **la prévention primaire** : tous les actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population, donc à réduire le risque d'apparition des cas nouveaux. Il s'agit d'une action en amont de l'apparition de la maladie. Il en est ainsi du bilan bucco-dentaire. La prévention des cancers de la bouche et la détection des lésions pré-cancéreuses en sont un autre exemple. Il est important d'attirer également l'attention sur les risques tabagiques ;

- **la prévention secondaire** : tous les actes destinés à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population, donc à réduire le nombre de malades en réduisant la durée d'évolution. Il s'agit d'une action qui se situe au tout début d'une maladie et prend en compte le dépistage et le traitement précoce des cas. En orthopédie, le stomatologiste sera plus sensible à agir sur les pièces osseuses jeunes, évitant ainsi, à l'enfant, une chirurgie lourde plus tardive. En matière de malformation, il saura avoir une vue prospective complète depuis la correction de l'anomalie anatomique, jusqu'à la réhabilitation prothétique ;

- **la prévention tertiaire** : tous les actes destinés à diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou des récidives dans une population, donc à réduire au maximum les invalidités

fonctionnelles et sociales consécutives. Lorsque l'on revient à la définition de la promotion de la santé, on constate qu'elle élargit le contexte de prévention et a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et de moyens de l'améliorer. Comme tous les médecins, le stomatologiste et le chirurgien maxillo-facial veilleront à ce que leur patient n'ait pas de risque d'incapacité.

Les actions à mener ne sont possibles que s'il existe une prise de conscience collective d'une réalité préventive, une participation de chaque acteur du système de Santé, une intégration de cette action aux actions curatives avec réorientation du système de Santé, et une connaissance préalable de la population et de ses besoins.

Le développement d'une promotion de la santé efficace et innovante nécessite l'élaboration d'une vraie politique de santé publique, une mobilisation des acteurs du terrain et les représentations régionales de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la Santé (INPES).

Promotion de la Santé dans le domaine de la Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale

La spécificité de la profession de stomatologiste réside dans un savoir médical, une connaissance approfondie de la bouche et de la muqueuse, et une connaissance commune de la dent avec le dentiste. En terme de Santé publique, le stomatologiste est incontournable pour tout ce qui est tumeur de la bouche, soins d'un patient avec des antécédents lourds (cardio-vasculaires, ou diabétiques par exemple). Les soins étant liés aux antécédents médicaux du patient, le stomatologiste supervise les différentes thérapies.

Véritable charnière, entre les médecins et le dentiste, le stomatologiste est amené à avoir un rôle princeps dans la prévention médicale, comme n'importe quelle autre spécialité. Il peut en effet déceler au plus tôt et prévenir les dysmorphoses de la face chez les enfants. On peut imaginer un triptyque entre les médecins, les dentistes et les stomatologistes ou chirurgiens maxillo-faciaux. L'ORL discutera plus facilement avec un confrère médecin d'un problème respiratoire entraînant un trouble de croissance du maxillaire.

Du fait de son double cursus, le stomatologiste a non seulement des connaissances sur les dents, mais aussi sur les pathologies de la muqueuse, de la chirurgie de la bouche et l'orthodontie. Il est notamment capable, lors d'un examen, de déceler les lésions précancéreuses et d'établir une prévention ad hoc d'une tumeur de la bouche.

Le stomatologiste et le chirurgien maxillo-facial connaissent les interactions entre le nez, les dents et la bouche. Qui mieux que le stomatologiste est capable de suivre un patient atteint par ce cancer, ou de prendre en compte les antécédents cardiovasculaires et diabétiques d'un patient ?

Le chirurgien maxillo-facial a quant à lui des connaissances en stomatologie, mais aussi en chirurgie de la face. Là encore, cette double formation dentaire et chirurgicale est nécessaire au diagnostic et à la réalisation de certains actes. Comment réaliser correctement une chirurgie des maxillaires sans connaissance de l'occlusion ? Il est ainsi parfaitement formé pour la chirurgie réparatrice et esthétique de la face.

La formation médicale du stomatologiste pourrait lui permettre d'être au cœur de la prévention qui devrait se traduire par une extension du bilan bucco-dentaire au senior jusqu'au 3^e âge, lorsque les pathologies bucco-dentaires représentent 12,1 % des affections déclarées, proportion en constante augmentation.